

**LE GOUVERNEMENT DANS L'EMBARRAS,
LES CONTESTATIONS S'ELARGISSENT
AMPLIFIONS NOS ACTIONS
POUR STOPPER LES CONTRE-REFORMES UNIVERSITAIRES**

Le gouvernement et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent entendre le monde universitaire et ses organisations représentatives. Après la débâcle financière et économique, ce ne sont ni les cadeaux aux banques, aux entreprises, ni l'actuel pseudo-plan de relance qui traduiront l'engagement confiant vers une société forte des savoirs partagés.

Les orientations et choix du gouvernement, portés par la ministre Valérie Pécresse que le SNESUP a rencontrée le 6 janvier, sont de plus en plus contestés. Le SNESUP l'a dit avec force.

Nos revendications sont claires

- maintien des concours PE, PLC, CPE dans leur forme actuelle et à un niveau de postes réévalué pour les sessions de 2010. Engagement d'un débat national sur l'amélioration de la formation des enseignants, de leur recrutement, de leurs rémunérations,
- retrait du texte du décret statutaire (non encore publié) cassant celui de 1984 et le statut national des enseignants-chercheurs en organisant l'arbitraire de potentats locaux. Restitution au CNU de son rôle d'instance collégiale de gestion des enseignants-chercheurs,
- revalorisation des carrières et salaires de TOUS les enseignants du supérieur et pas seulement pour quelques centaines d'individus par an,
- suspension de toutes les suppressions d'emplois dans le supérieur et la recherche, création d'au moins 2000 postes au budget 2009 et programmation pluriannuelle de recrutements,
- élan démocratique nouveau pour la recherche et le supérieur, respect des instances élues, revitalisation des organismes (CNRS, INSERM...), élaboration d'un cadre législatif nouveau se substituant à la loi LRU et au pacte recherche,
- maintien de l'allocation distincte des budgets et des postes vers les IUT et révision du montant et des critères d'attribution des moyens aux universités,
- moyens nouveaux pour les étudiants en matière de bourses, d'allocations pour une mobilité nationale et internationale choisie. Lisibilité et synergie des formations au contraire des logiques de concurrence et de sélection sociale qui affaiblissent le tissu et le rayonnement universitaire national,
- réévaluation de la collégialité scientifique à rebours des critères bibliométriques et classements, remise en cause des agences ANR et AERES.

Le SNESUP appelle à l'action continue et solidaire des personnels et des étudiants par la mise en œuvre la plus ferme de la grève administrative, par la participation massive aux initiatives déjà prévues :

- 15 janvier : contre le projet de décret statutaire,
- 17 janvier : pour l'emploi dans l'ensemble du service public d'éducation,
- 20 janvier : à l'appel de l'intersyndicale du sup et de la recherche,
- 22 janvier : pour la défense des missions et des moyens des IUT,
- 29 janvier : à l'appel de toutes les confédérations et fédérations syndicales.

SIGNER, FAIRE SIGNER la pétition «Statuts »

<http://www.recherche-enseignement-superieur.fr>